



# QUELQUES DÉFINITIONS

## POUR BIEN COMPRENDRE

**hétéronormativité** : ensemble des normes faisant apparaître l'hétérosexualité comme normale et naturelle, incitant à considérer l'hétérosexualité et les identités de genre qui lui sont associées comme supérieures. Dans la mesure où elle structure la société en hiérarchisant les sexualités et les identités de genre, l'hétéronormativité peut être considérée comme un système politique au sens large.

**homosexualité** : attirance affective et sexuelle pour une personne du même sexe.

**identité de genre** : le genre [masculin ou féminin] auquel une personne s'identifie constitue son identité de genre. Le genre est assigné à la naissance, en fonction de l'apparence des organes génitaux externes. On parle de personne transgenre lorsque cette identité ne correspond pas au genre assigné, et de personne cisgenre lorsque les deux correspondent. Le terme transsexuel n'est plus utilisé car il ne fait référence qu'à l'anatomie, dans une perspective uniquement médicale.

De manière plus générale, les normes de genre créent une hiérarchie entre le masculin et le féminin, selon des règles variables en fonction des cultures et des époques.

**intersexe** : les personnes intersexes naissent avec des caractères sexuels primaires et secondaire qui ne correspondent pas aux définitions habituelles des corps femelles ou mâles, selon les normes de la société actuelle.

**LGBTI** : désigne les personnes « lesbiennes, gays, bi, trans, intersexes » et toutes celles dont l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont considérées comme minoritaires. D'autres signes peuvent être ajoutés : Q pour les personnes « queer » (LGBTQI), et le signe + pour que toutes les personnes se sentant concernées par la question de l'identité sexuelle puissent être incluses, quelle que soit leur situation.

**LGBTIphobie** : terme générique désignant la discrimination des personnes qui ne correspondent pas aux normes hétérosexuelles et de genre. On parle d'« homophobie » quand ces réactions concernent des personnes homosexuelles, de « biphobie » pour les personnes bisexuelles et de « transphobie » pour les personnes transgenres.

**non-binaire** : une personne non-binaire ne se reconnaît pas dans le cadre traditionnel femme/homme.

**outing** : action de dévoiler l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne sans son accord. Dans tous les cas, il s'agit d'une atteinte à la vie privée.

**queer** : terme anglais (« étrange, bizarre, tordu ») utilisé pour désigner les discours et les identités refusant les catégories binaires de genre et de sexualité. Le regard queer remet en cause l'ordre hétéronormatif.

**sexe biologique** : notion classant les corps et les caractéristiques sexuées en deux catégories distinctes et étanches : hommes et femmes. En réalité, les caractéristiques sexuées (taux hormonaux, organes génitaux, chromosomes, etc.) présentent de multiples variations et combinaisons.



Le « drapeau arc-en-ciel » du Mouvement LGBT, conçu par Gilbert Baker (1976)



Le « drapeau de la fierté transgenre », dessiné par Monica Helms (1999)

Le bleu représente le masculin, le rose le féminin et le blanc ceux dont le genre ne rentre pas dans la binarité, ainsi que les personnes intersexes liées à la communauté transgenre. Monica Helms précise : « Le motif est tel que, peu importe la façon dont vous le faites voler, il sera toujours dans le bon sens, ce qui signifie que nous avons la légitimité de nos vies. »



Le « drapeau intersexe », créé par l'organisation Intersex International Australia (2013)

Le fond jaune a été choisi pour s'affranchir des couleurs associées aux rôles de genres binaires (bleu et rose). Le cercle fermé violet, au milieu, représente l'intégrité, la plénitude et le droit pour les personnes intersexes d'être ce qu'elles sont et ce qu'elles veulent.

► [Pour aller plus loin et découvrir d'autres drapeaux](#)

**Conception** : Isabelle Arnoux, Laura Bernard, Géraldine Chambon, Nicolas Coutant, Guillaume Fromentin, Valérie Grioche et Eliot Sévricourt.

**Remerciements** : le Centre LGBTI Normandie, l'antenne normande du Refuge et l'association Laisse Bien Ta Gaieté.

Sauf autre indication, photos : © Réseau Canopé - Le Musée national de l'Éducation



# HOMOSEXUALITÉ ET SOCIÉTÉ :

## DES NORMES HÉRITÉES DE L'ÉDUCATION RELIGIEUSE

Les supports pédagogiques, parmi lesquels figurent les manuels scolaires, véhiculent des **images stéréotypées** qui illustrent les normes sociales : représentation traditionnelle des corps masculins et féminins, vision hétérocentrée de la famille, **répartition genrée** et inégalitaire des tâches de la vie quotidienne.

Les personnes homosexuelles sont très peu visibles dans ces outils de l'éducation et, parmi elles, les lesbiennes y sont encore moins évoquées que les hommes.



Tableau mural, « Le Sixième Commandement : Luxurieux point tu ne seras, de corps ni de consentement », vers 1870 (Auguste Marminia, Paris, Ruffet et Bertin [éd.]).

L'école demeure l'héritière de cette conception. Elle réprime durement les relations homosexuelles durant une grande partie du 20<sup>e</sup> siècle. S'il faut attendre 1982 pour que l'homosexualité ne soit plus considérée comme un délit, la lutte contre les LGBTIphobies en milieu scolaire n'est prise en compte qu'à partir du début des années 2000. En 2013, les débats qui entourent la loi sur le Mariage pour tous rendent peu à peu cette question plus sensible. Toutefois, l'homophobie perdure toujours, tout comme la transphobie envers les personnes transgenres.

### Lexique

**stéréotype** : image toute faite souvent basée sur des préjugés (synonyme de cliché).



Tableau d'élocution, « Cours élémentaire, 24 : Maman fait des gâteaux », 1954 (Montmorillon, Rossignol [éd.]).  
© Éditions Rossignol

## DES ORIGINES RELIGIEUSES

Cette absence de visibilité des personnes LGBTI+ en milieu scolaire est notamment due à la permanence de normes anciennes, profondément marquées par les traditions religieuses. Celles-ci peuvent en outre se fonder sur une interprétation erronée des textes. Ainsi, les textes bibliques repris par les différentes religions monothéistes – chrétienne, juive et musulmane – n'évoquent pas directement les personnes homosexuelles mais condamnent les actes commis par des hommes et des femmes dans des contextes de viol ou de débauche.

C'est le cas de l'épisode de Sodome et Gomorrhe relaté dans l'Ancien Testament et commenté par saint Paul : « Ne vous y trompez pas, ni les fornicateurs, ni les adultères, ni les impudiques n'auront point part au royaume de Dieu. Les villes infâmes de Sodome et Gomorrhe ont été dévorées par les flammes en punition de leurs mœurs corrompues. » Si le texte de saint Paul ne mentionne pas l'homosexualité – un terme qui n'existait d'ailleurs pas à son époque –, il a toutefois pu justifier que, sous l'Ancien Régime, des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, qualifiés de « sodomites », soient brûlés vifs.



Tableau mural, « Écrire et parler, CE1 : À la noce », 1967 (Pierre Verret et Paul Furcy, Paris, Nathan [éd.]).

### Quelques dates à retenir

**1965** : la loi du 13 juillet 1965 prévoit que les femmes n'ont plus à demander l'autorisation de leur époux pour gérer leurs biens propres et ouvrir un compte bancaire.

**1982** : l'homosexualité est dépenalisée.

**1999** : la loi sur le Pacte civil de solidarité (PACS) est votée.

**2013** : la loi sur le Mariage pour tous est votée.

**2016** : fin de l'obligation de stérilisation pour les personnes transgenres souhaitant modifier leur état civil.





# LITTÉRATURE ET INVISIBILISATION

Si l'homosexualité est longtemps dissimulée par les institutions – et même après sa dépénalisation, en 1982 –, l'école ne pouvait toutefois pas ignorer certaines figures homosexuelles célèbres. La littérature en offre plusieurs exemples, au premier rang desquels Paul Verlaine (1844-1896) et Arthur Rimbaud (1854-1891). L'importance littéraire de ces deux poètes en fait un sujet obligé des programmes scolaires, mais l'évocation de leur relation amoureuse est longtemps restée un problème. Jusqu'à la fin des années 1990, les deux auteurs sont ainsi présentés dans les manuels scolaires comme des « amis » ou des « compagnons ». Lorsqu'elle est mentionnée, leur homosexualité est souvent associée à l'alcoolisme de Verlaine. De la même manière, l'orientation sexuelle d'autres auteurs, comme André Gide (1869-1951), Colette (1873-1954) ou Pierre Loti (1850-1923), n'est que rarement mentionnée. Hétérosexualité présumée et invisibilisation empêchent l'émergence de modèles homosexuels positifs.



Détail d'une photographie de Clifford montrant Paul Verlaine à St. Aloysius College, Bourne, en 1876.

**Paul Verlaine**  
1844-1896

Verlaine en 1844, photographié par DORNAC. Paris, Musée Carnavalet.

**Sous le signe de Saturne**

Dès la préface des *Poèmes saturniens*, Verlaine se place sous l'influence maligne de la planète Saturne qui réserve au poète « bonne part de malheur ». La croyance en cette prédestination éclaire les principales composantes de la personnalité verlainienne : faiblesse de volonté, passivité, refus de l'action. Cette malédiction prend deux formes essentielles : la condamnation à l'errance et le sentiment de l'exil sur terre mais aussi à l'intérieur même de l'être. Faute de contradictions profondes, la personnalité du poète est l'objet d'un continué conflit intérieur : combat de la folie et de la raison, de l'amour pour sa femme Mathilde Mauté et de la passion pour Rimbaud, de la foi chrétienne et de la vie charnelle. Verlaine aspire à l'ordre (le mariage, la morale) et cède à l'empire du désordre : rêves, alcool, plaisirs des sens.

**Les débuts verlainiens**

Verlaine naît à Metz le 30 mars 1844. C'est un enfant attendu, glorieux, auquel sa mère sera dévouée toute sa vie. En classe, Verlaine est un élève intelligent, doué pour le dessin et la caricature. Mais dès l'entrée en seconde, il délaisse ses devoirs et passe son temps à lire ses auteurs favoris. En 1862, il réussit à son baccalauréat et devient employé de bureau à l'Hôtel de Ville de Paris. Travail peu exigeant qui lui laisse tout loisir de fréquenter les milieux littéraires et les cafés. Dès 1865, Verlaine, âgé de 21 ans, est critique littéraire dans *L'Art*. Il écrit alors un article important sur Baudelaire. L'année suivante, en 1866, il publie ses *Poèmes saturniens*.

En 1867, Verlaine connaît une première grande souffrance, la perte de sa cousine Elisa dont il était vainement tombé amoureux en 1862. Il s'enivre alors pour oublier, comme il le fera d'ailleurs presque toute sa vie. Deux ans plus tard, Verlaine publie le recueil des *Fêtes galantes* et s'éprend d'une jeune fille de 16 ans, Mathilde Mauté. La parodie de Mathilde représente pour Verlaine le salut et l'innocence retrouvée. La période des fiançailles met momentanément un terme à ses crises d'alcoolisme et de violence. Verlaine exprime dans *La bonne chanson* — recueil qui paraîtra l'année suivante, en 1870 — l'espoir qu'il met en ce bonheur nouveau. Le 11 août 1870, il se marie. Mais il s'est remis à boire et perd son emploi. En septembre 1871, il accueille Rimbaud à Paris. Verlaine est subjugué par le génie iconoclaste de l'adolescent. Avec Rimbaud, les anciens tentations reprennent : homosexualité, ivresse. En juillet 1872, les deux poètes partent pour la Belgique. La difficile vie commune des deux compagnons, d'abord en Belgique, puis à Londres, s'achève en juillet 1873 à Bruxelles. Verlaine a fait deux coups de revolver sur Rimbaud pour l'empêcher de partir. Condamné à deux ans de prison pour tentative d'homicide, il est incarcéré à la maison d'arrêt de Mons. En mars 1874, sont publiées les *Romances sans paroles*.

*Itinéraires littéraires, XIX<sup>e</sup> siècle*, 1988 (collectif, Paris, Hatier [éd.], p. 385).

## AMOURS ADOLESCENTES GAYS, LESBIENNES ET TRANS

La fiction littéraire offre par ailleurs de nombreux modèles mettant en scène des amours homosexuelles adolescentes. En France, parmi les plus connus figurent *Les Amitiés particulières* de Roger Peyrefitte, publié en 1943, et *Les Garçons*, d'Henry de Montherlant, en 1969. Tous deux largement autobiographiques, ces romans narrent les relations amoureuses entretenues par les élèves de pensionnats.

Des femmes de lettres ont également mis en scène des relations amoureuses sur fond d'internats : c'est ainsi le cas, en Grande-Bretagne, de Dorothy Bussy avec *Olivia*, parue en 1949, qui fait écho à la pièce de théâtre *Jeunes filles en uniforme* écrite en 1930 par l'Allemande Christa Winsloe. Les ouvrages mettant en scène les amours lesbiennes adolescentes demeurent toutefois peu nombreux. Cette rareté s'explique notamment par la faible visibilité lesbienne, au regard de la domination masculine, dans le domaine intellectuel et littéraire.

Les modèles littéraires et artistiques transgenres sont plus rares encore. Récemment, plusieurs personnalités du spectacle interrogeant les questions d'identité de genre sont apparues, à l'instar de [Chris](#) ou de [Bilal Hassani](#), sans oublier les [personnages de séries](#) joués par des acteurs trans.



Couverture, édition 1966 (Paris, J'ai lu [éd.]). La photo utilisée est extraite de l'adaptation cinématographique du roman réalisée par Jean Delannoy en 1964.



Colette (à gauche), sur la scène du Moulin Rouge, dans un numéro de pantomime, « Rêve d'Égypte », avec Mathilde de Morny, 1907. Les deux femmes entretiennent alors une relation amoureuse.

Photo : © Ullstein Bild/Roger-Viollet





# DISCRIMINATION ET MÉDICALISATION

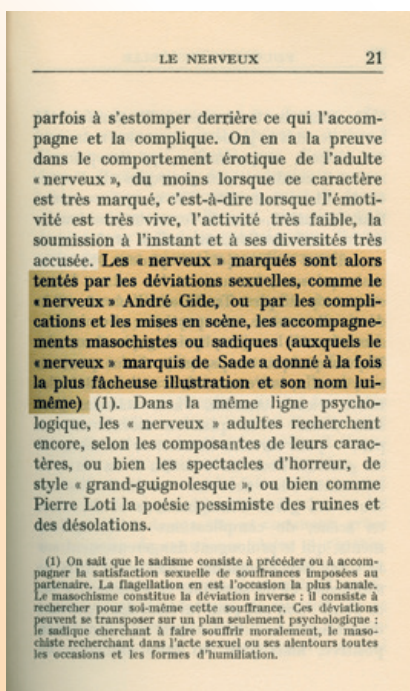
À la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'éducation à la sexualité entre dans le champ de l'étude scientifique, tout en entretenant des liens étroits avec la psychanalyse. Henry Havelock Ellis (1859-1939), un médecin britannique auteur des *Études de psychologie sexuelle*, publie un volume consacré à l'éducation sexuelle, traduit en français en 1927, qui accorde une place à l'homosexualité. Selon lui, cette orientation est « dans la Nature, bien qu'elle soit contre nature ». En France, les discriminations mises en place par le régime de Vichy perdurent pendant les années 1950-1960, qui sont marquées par une politique répressive très forte à l'encontre des personnes homosexuelles. Une loi de 1960 sur « les fléaux sociaux » intègre l'homosexualité aux côtés de l'alcoolisme et de la prostitution. En 1968, la France ratifie la Classification internationale des maladies de l'OMS, qui inclut l'homosexualité.



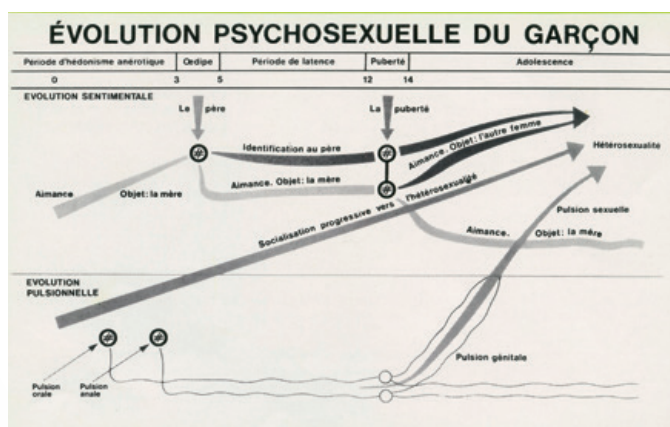
Edith Lees et Havelock Ellis dans leur bibliothèque en 1898. Edith Lees, écrivaine féministe et lesbienne, a épousé Ellis en 1891.  
Source : LSE Library, TWL.2009.02.112

## DISCOURS AUPRÈS DES FAMILLES ET DES ÉDUCATEURS

Ce contexte très défavorable pèse lourdement dans la manière dont l'homosexualité est perçue en contexte éducatif. Dans les années 1950, plusieurs ouvrages publiés par des médecins ou des représentants de l'Éducation nationale proposent ainsi des solutions pour combattre ce qui pourrait être perçu comme une « tendance homosexuelle ». C'est ainsi le cas d'André Le Gall, qui considère les nerveux comme plus « tentés par les déviations sexuelles, comme le nerveux André Gide ». Sous couvert scientifique et médical, ces ouvrages relaient des propos fortement discriminants. La libéralisation sexuelle de la fin des années 1960 et des années 1970 modifie ce discours. Dans *Les Enfants, le sexe et nous*, Pierre Henry souligne ainsi en 1977 que le problème de l'homosexualité réside dans les réactions de l'entourage et dans la difficulté du système éducatif à aborder le sujet.



L'Éducation sexuelle selon les caractères, André Le Gall, Paris, Nérét Éditions, 1956, p. 21.



Document pour un dialogue sur la sexualité, 1975 (Pierre Henry, Paris, Armand Colin [éd.]). Ce schéma complexe est tout entier tourné vers l'hétérosexualité, nommée en haut à droite, et vers laquelle l'ensemble des flèches convergent.  
© Armand Colin

## MÉDICALISATION ET RAPPORT AUX CORPS

La dépénalisation de l'homosexualité en 1982, puis le fait qu'elle ne soit plus considérée comme une pathologie psychiatrique par l'OMS à partir de 1992, affaiblissent par la suite les discours discriminants. La discrimination par la médicalisation demeure toutefois pour les personnes transgenres. Ainsi, l'OMS considère jusqu'en 2019 la transidentité comme un trouble mental. En France, il est possible depuis 2016 de changer d'état civil sans acte médical préalable, même si l'injonction à consulter des spécialistes et des psychiatres reste la norme.



Le Dr Walter Freeman effectue une lobotomie à l'aide d'un instrument, inventé en 1949, pour sectionner des connexions nerveuses à l'avant du cerveau. La lobotomie a été pratiquée comme traitement d'une homosexualité alors considérée comme pathologique. L'écrivain Yves Navarre (1940-1994) y fait référence, dans ce contexte, dans son roman *Le Jardin d'acclimatation*, prix Goncourt 1980.  
Photo : © Bettmann/Getty Images

### Lexique

**OMS** : l'Organisation mondiale de la santé est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la santé publique, créée en 1948.





# ÉDUCATION À LA PROCRÉATION OU ÉDUCATION AUX SEXUALITÉS ?

Les manuels scolaires font partie des outils privilégiés pour appréhender la manière dont certaines thématiques sont traitées par une société. C'est le cas des manuels de sciences naturelles, concernant les questions liées à la sexualité. Ainsi, jusqu'au début des années 1970, l'école aborde la fécondation des plantes et des animaux, sans jamais évoquer la reproduction humaine.

## UNE VISION SANITAIRE AVANT TOUT

À partir des années 1970, une éducation à la procréation, mais aussi à la sexualité, est enfin proposée aux adolescents, sous la pression des associations militantes comme le Planning familial. Le rôle majeur joué par les associations dans la prévention contre les infections sexuellement transmissibles et pour la contraception s'accroît avec l'apparition du sida, dans les années 1980. Ainsi, grâce aux campagnes de sensibilisation grand public (brochures, affiches, distributeurs de préservatifs, etc.), enseignants, personnels de santé et conseillers d'éducation commencent à parler plus ouvertement de sexualité au sein des établissements scolaires. Elle est toutefois présentée avant tout sous l'angle du risque.



Ouvrage de sciences naturelles, 4<sup>e</sup>, 1979 (Paris, Éditions Technique & Vulgarisation).



Nature et science, Classe de quatrième, 1988 (ISTRA et Casteilla Éditions).

## UNE VISION HÉTÉROCENTRÉE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE

Dans le cadre de l'éducation sexuelle à l'école, l'hétérosexualité reste dominante et la place de l'homosexualité est quasi inexistante. Cette situation hétéronormée et ignorant les transidentités rend difficiles, pour les jeunes homosexuels, lesbiennes et transgenres, la construction de leur identité, leur épanouissement émotionnel et affectif et, plus largement, leur acceptation sociale.

Bousculer les préjugés, lutter contre les stéréotypes, présenter des modèles positifs de l'homosexualité et de la transidentité, aborder la diversité sexuelle et la vie affective dans le cadre scolaire sont, aujourd'hui encore, des enjeux majeurs pour la promotion des Valeurs de la République et pour une éducation citoyenne dans le respect de toutes et tous.

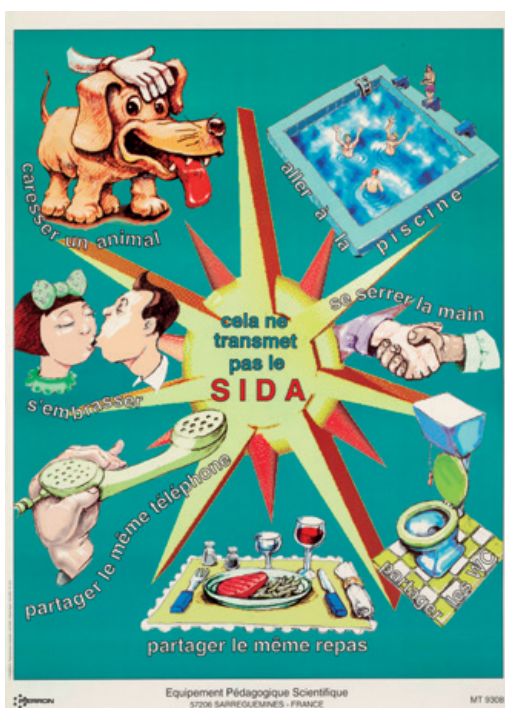


Planche didactique, 1996 (Paris, Éditions Pierron).



Carte postale émise lors d'une campagne de communication et de prévention pour la promotion du préservatif l'été, AIDES, 2005. © AIDES



Prospectus informatif, CFES (Santé publique France), 1986

### Le distributeur de préservatifs

Apparu dans les lycées aux débuts des années 1990, le distributeur de préservatifs a accompagné, dans les années 2000, des plans d'actions d'éducation à la sexualité et de prévention des comportements à risques.



Distributeur de préservatifs Prophyltex, vers 1991. © Protex/Prophyltex

### Quelques dates à retenir

**1973** : le ministre de l'Éducation nationale Joseph Fontanet met en place une éducation sexuelle facultative sous la forme de réunions destinées à éveiller la responsabilité des élèves sur les questions de sexualité.

**1975** : la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse, dite loi Veil, autorise l'avortement.

**1992** : le ministre de l'Éducation nationale Jack Lang publie une circulaire prévoyant l'installation de distributeurs de préservatifs dans les lycées. Cette mesure est régulièrement réaffirmée mais n'est pas toujours appliquée.





# ABORDER LES QUESTIONS LGBTI+ EN FAMILLE : LA LITTÉRATURE JEUNESSE

La littérature jeunesse a pour vocation première de favoriser le goût de la lecture. Elle aide également à la construction de soi en proposant un miroir dans lequel se reconnaître ou en sensibilisant les lecteurs à diverses questions.

Longtemps, ce domaine a lui aussi totalement ignoré la thématique LGBTI+. Et si présenter l'homosexualité ou la transidentité sous un jour positif a été – et reste encore – difficile, auteurs et éditeurs offrent aujourd'hui une variété d'ouvrages encourageante.



Une illustration dans *Le Club des Cinq aux sports d'hiver*, d'Enid Blyton (Paris, Hachette, 1970). Ce personnage, qui n'est pas présenté comme homosexuel par son autrice, questionne le genre : Claude rejette son prénom Claudine, aime l'aventure et la compagnie des garçons.

## ANNÉES 1980 ET 1990 : INVISIBILITÉ ET IMAGES NÉGATIVES

À l'exception de quelques romans évoquant des « amitiés particulières », aucun livre pour la jeunesse ne traite explicitement de l'homosexualité avant la fin des années 1980. Il faut attendre la décennie 1990 pour que des personnes homosexuelles fassent leur apparition dans ce domaine. Dans le contexte des « années sida », des personnages sont touchés par la maladie, ou d'autres révèlent difficilement une homosexualité qui pose problème. Heureusement, dans la même période paraissent des œuvres comme les *Lettres de mon petit frère*, de Chris Donner [1992], ou *Je ne suis pas une fille à papa*, de Christophe Honoré [1998], qui amorcent un regard plus serein sur le sujet.



Arnaud Nebbache, dessin d'étude pour *Moi, mon papa* (Paris, Points de suspension, 2017).  
© A. Nebbache

## ANNÉES 2000-2010 : BANALISATION ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Peu à peu, les ouvrages pour les adolescents s'ouvrent sans idéalisme à d'autres manières d'intégrer les LGBTI+ à la littérature. Des personnages apparaissent sans que leur homosexualité ne soit une question. De nombreuses références, autour du thème de l'homoparentalité notamment, sont aussi disponibles pour les plus jeunes, dès 4-5 ans. C'est le cas de l'album *Et avec Tango, nous voilà trois* de Justin Richardson et Peter Parnell [2013], qui relate l'histoire vraie de deux manchots mâles qui élèvent un petit, ou bien de l'album *Moi, mon papa*, de Myriam Ouyessad et Arnaud Nebbache [2017], dans lequel un petit garçon est fier d'avoir deux pères. D'autres titres évoquent les transidentités, tels *Trans Barcelona Express* d'Hélène Couturier [2018], ou bien la bande dessinée *Appelez-moi Nathan* de Quentin Zuitton et Catherine Castro [2018].

**Zoom sur**  
*C'est ta vie !*, de Thierry Lenain, illustré par Benoît Morel (2013)

Les ouvrages documentaires ne sont pas en reste : l'éducation sexuelle et affective se substitue à la seule éducation à la procréation. C'est le cas de cette encyclopédie, qui parle d'amitié, d'amour et de sexe aux enfants.

### Zoom sur

*Tout contre Léo*, de Christophe Honoré (1996, roman jeunesse adapté en téléfilm en 2002, et au théâtre en 2009)

Le P'tit Marcel est confronté à la maladie de son frère homosexuel, Léo, dont il ne peut croire qu'il va mourir...

« Nerveux, les bras de mémère, avec des grandes mains au bout. Des mains qui pressent fort mon dos, pas pour dire des choses débiles du genre ne t'inquiète pas, ça s'arrangera. Non, juste pour dire qu'elles sont là, brûlantes et tendres et solides. – Tu le sais, comment c'est arrivé ?

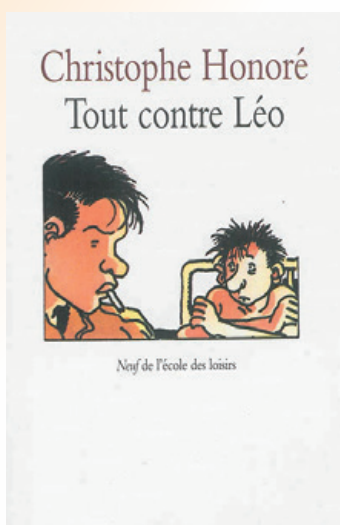
– Non.

– C'est un pédé, Léo ?

– Peut-être. Je sais pas. Ça changera rien... Une fille, un garçon, la maladie vient de quelqu'un forcément, mais ça nous servirait à quoi de savoir qui ?

– À se venger...

– Personne ne venge jamais personne, P'tit Marcel, sinon dans les livres... »



*Tout contre Léo*, Christophe Honoré, Paris, L'École des loisirs, 2015.

<b>LES LIENS</b>	
1. LES RELATIONS	page 9
2. L'AMOUR ET L'AMITIÉ	page 13
3. L'HÉTÉROSEXUALITÉ ET L'HOMOSEXUALITÉ	page 15
4. LA VIE COMMUNE	page 17
5. L'ENVIE D'ÊTRE PARENT	page 19
<b>LES CONTACTS</b>	
6. QUAND LES CORPS SE TOUCHENT	page 25
7. LES GESTES	page 27
8. LES CÂLINS	page 31
9. LES RELATIONS SEXUELLES	page 33
<b>LES INTERDITS</b>	
10. LES LOIS	page 39
11. INTERNET	page 41
<b>LES CORPS</b>	
12. LE CORPS DES FILLES. LE CORPS DES GARÇONS	page 45
13. LE SEXE DES FILLES. LE SEXE DES GARÇONS	page 47
14. QUAND LE GARÇON DEVIENT ADOLESCENT	page 51
15. QUAND LA FILLE DEVIENT ADOLESCENTE	page 53
<b>LE BÉBÉ</b>	
16. LA RENCONTRE DE L'OVULE ET DU SPERMATOZOÏDE	page 59
17. DEVENIR PARENT... OU NE PAS LE DEVENIR	page 63
18. COMMENT L'EMBRION SE TRANSFORME-T-IL EN BÉBÉ ?	page 65
19. LA NAISSANCE	page 69
<b>ÉPILOGUE</b>	
page 73	
<b>BONUS</b>	
page 74	

Le sommaire de *C'est ta vie !*, Thierry Lenain, Benoît Morel (ill), Paris, Oskar Jeunesse, 2013.  
© Oskar Éditions

► [Pour aller plus loin sur la littérature jeunesse](#)





# LUTTER CONTRE LES LGBTIPHOBIES

## AUJOURD'HUI

La lutte contre les discriminations, dont celles qui sont liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, passe par une éducation citoyenne volontariste. Celle-ci doit faire prendre conscience à chacune et chacun du fonctionnement fondamentalement discriminatoire de la société, mais aussi de ses propres préjugés et stéréotypes, et lui apprendre à les surmonter. Cet enjeu est indispensable à l'intégration des minorités sexuelles et de genre dans une société démocratique et respectueuse des droits humains. Le constat actuel est toutefois en demi-teinte : à l'école, au travail, dans la rue et dans la vie quotidienne, les violences et les discriminations commises envers les personnes identifiées comme homosexuelles, bisexuelles ou trans sont toujours présentes, malgré la législation en évolution depuis les années 2010.

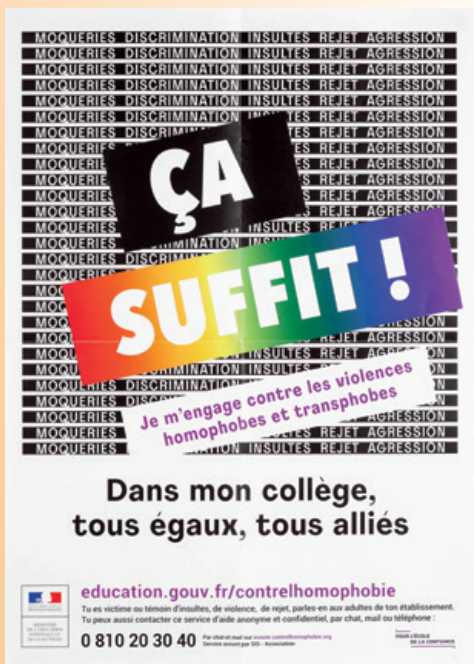
## TOUTES ET TOUS MOBILISÉS EN SOUTIEN DES JEUNES DISCRIMINÉS

Victimes de stigmatisation, de discrimination ou d'agression, les jeunes LGBTI+ connaissent, plus que les autres élèves, un taux élevé de déscolarisation et d'échec scolaire. Les conduites suicidaires sont par ailleurs quatre fois plus nombreuses pour les jeunes homosexuels et vingt fois supérieures pour les jeunes trans. Plusieurs institutions et associations se mobilisent pour lutter contre les discriminations homophobes et transphobes : la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'OMS, les associations militantes (SOS Homophobie, Le Refuge, la Fédération LGBTI+, le Collectif Intersexes et Allié.es...).

Le 17 mai, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, constitue par ailleurs un moment essentiel de visibilité, tout comme les Marches des fiertés organisées dans de nombreuses villes.



Affiche, communication de l'association Le Refuge, 2011.



Affiche, campagne de lutte contre l'homophobie, ministère de l'Éducation nationale, 2019.  
© Ministère de l'Éducation nationale - Droits réservés

## DES FORMES INNOVANTES POUR EXPRIMER SON SOUTIEN

En 2015 et en 2019, l'Éducation nationale a lancé des campagnes de sensibilisation dans les collèges et les lycées. Par ailleurs, des structures telles que Le Refuge, SOS Homophobie, Contact ou le Planning familial interviennent dans les établissements scolaires pour témoigner et proposer des actions collectives. D'autres actions sont également mises en œuvre : concours d'affiches dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, vidéos, pièces de théâtre, dessins... Ainsi, depuis 2017, le Musée national de l'Éducation s'attache à faire entrer ces réalisations dans ses collections patrimoniales et les rend visibles sur son catalogue en ligne : [www.munae.fr/collections](http://www.munae.fr/collections)



Les définitions de l'homosexualité rédigées par des élèves, en début d'une intervention en milieu scolaire réalisée par Le Refuge Normandie (lycée Colbert, Petit-Quevilly), en 2018.





## ÉDUCATION ET LGBTI+

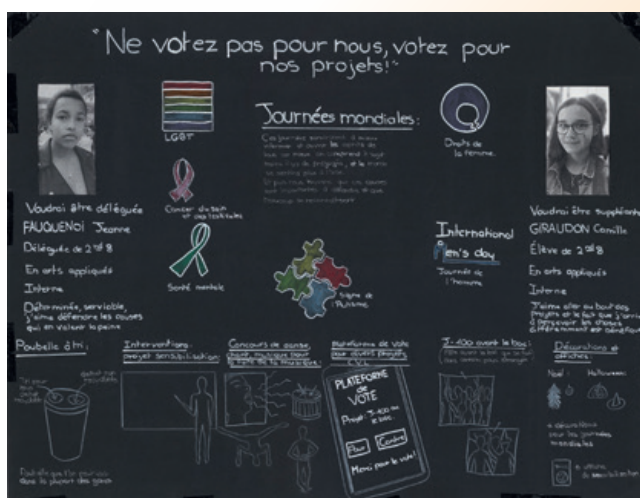
Un peu d'histoire pour lutter contre les discriminations

# ET DEMAIN ?

Le début du 21<sup>e</sup> siècle voit se multiplier les actions de lutte contre les LGBTIphobies, notamment au sein de l'institution scolaire, qui prend peu à peu en compte ces violences exercées contre ces minorités dans ses actions de lutte contre les discriminations. Les campagnes de sensibilisation proposées par le ministère de l'Éducation nationale en témoignent, tout comme les multiples initiatives menées par des enseignants et des élèves, au sein des établissements. Les situations de souffrance encore observées montrent toutefois qu'un long chemin reste à parcourir pour que les discriminations et les violences LGBTIphobes ne soient plus des obstacles à une scolarité épanouie.

## PROPOSER DES MODÈLES POSITIFS

Depuis quelques années, l'école met l'accent sur la lutte contre les violences LGBTIphobes. Cette action indispensable ne doit pas masquer l'importance de proposer, au quotidien, des modèles LGBTI+ positifs. Cette visibilité est en effet indispensable pour permettre aux élèves concernés de s'identifier et de se construire positivement, à partir d'une vision pacifiée de l'homosexualité, des transidentités ou de la non-binarité. Selon les disciplines, ce processus peut passer par la mise en avant d'auteurs, de personnages historiques, d'artistes ou encore de sportifs, dans une vision moins normée. Cette action passe également par l'intégration des thématiques LGBTI+ dans l'éducation affective et sexuelle.



Affiche de profession de foi pour les élections au conseil de vie lycéenne au lycée Jeanne-d'Arc de Rouen, Jeanne Fauquenoi et Camille Giraudon, 2019. Pour cette affiche électorale, ces candidates de seconde mettent notamment en avant la lutte contre les discriminations LGBTIphobes et le drapeau LGBTI.

## POUR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE

L'un des enjeux essentiels de l'éducation inclusive réside également dans une meilleure prise en compte des identités de genre en milieu scolaire. La première action réside dans le fait de ne pas **mégenrer** les élèves transgenres, y compris lorsque l'état civil n'a pas été modifié. De la même manière, une approche moins binaire des personnes permettrait une meilleure prise en compte des **élèves intersexes**. La question de l'aménagement d'espaces plus neutres est également fondamentale, notamment ceux traditionnellement non mixtes comme les toilettes, les vestiaires et les dortoirs.

À l'école, l'évaluation genrée de certaines disciplines, notamment le sport, pose aussi question. Cette évolution nous concerne toutes et tous, personnes transgenres et cisgenres : réfléchir à une meilleure inclusion des personnes transgenres implique en effet une réflexion plus large sur les discriminations. Un long chemin reste à parcourir avant d'aboutir à une véritable prise de conscience afin qu'aucune identité ne soit niée.



Alter Ego, Sacha Poulain, 2017. Œuvre réalisée dans le cadre de l'épreuve d'arts plastiques du baccalauréat, à partir d'un sujet portant sur la notion d'achevé/inachevé, qui interroge la notion de transidentité. La représentation est volontairement ambiguë du point de vue du sexe et du genre figurés.

### Lexique

**mégenrer** : toute action, involontaire ou non, niant le genre d'une personne en rappelant le sexe qui lui a été assigné à la naissance. Par exemple : mégenrer une femme trans en utilisant un pronom masculin pour la désigner.



Nathanaël Defeuillet, 2019. Pancarte affichée par l'élève sur le dos de son cartable, au lycée Jeanne-d'Arc de Rouen, suite au refus de l'ouverture de la PMA aux hommes transgenres.

### Pour en savoir plus

« Les transidentités racontées par les trans », un dossier « LSD, La série documentaire » de France Culture